

Communiqué de presse

Vendredi 31 juillet 2020

« CET ÉTÉ LA NATURE NOUS ACCUEILLE, NE GACHONS PAS NOS RETROUVAILLES AVEC ELLE ! »

Vendée : l'Office français de la biodiversité aux côtés des Français tout l'été dans les Pays de la Loire pour protéger la biodiversité

En cet été très particulier, l'OFB mobilise ses agents à la rencontre des vacanciers pour accompagner leurs retrouvailles avec la nature. A la Faute sur Mer, sur la réserve de la pointe d'Arçay, les agents sont allés à la rencontre du grand public (promeneurs, touristes, pêcheurs, pratiquants de sports nautiques...) pour les sensibiliser aux bons usages des plages et des dunes et à la préservation de la faune et de la flore présentes sur ces sites protégés.



Après des semaines de confinement, les Français seront particulièrement nombreux cette année à parcourir les sites naturels et touristiques, en métropole comme en Outre-mer. Pour favoriser des retrouvailles en harmonie avec la nature, l'Office français de la biodiversité a lancé le 6 juillet une campagne de sensibilisation inédite déclinée dans la presse régionale, en radio, sur les réseaux sociaux, mais aussi sur le terrain.

La campagne de sensibilisation propose de redécouvrir des paysages que nous côtoierons cet été lors de nos loisirs, en vacances ou près de chez nous. Avec comme objectifs de faire le lien entre cette nature et la fragilité des sites qui vont nous accueillir et mettre en avant les bons gestes pour des vacances respectueuses de la nature, à la mer, en montagne, à la campagne, en forêt ou au bord des rivières et des lacs. Cette campagne est déclinée sur le terrain tout l'été avec les agents de l'OFB dans chacune des régions.

Dans le cadre de son dispositif de mobilisation des citoyens, l'OFB propose également une plate-forme des gestes à adopter en toute occasion pour préserver la biodiversité, accessible depuis le site web : <https://ofb.gouv.fr/agirpourelabiodiversite>

La pointe d'Arçay, site d'importance internationale pour les oiseaux migrateurs et réservoir de biodiversité de la région, au cœur de la campagne de sensibilisation de l'OFB

En Pays de la Loire, l'OFB a mené le 30 juillet une opération de sensibilisation à la Pointe d'Arçay, sur la plage de la Barrique. Cette vaste plage de sable, très fréquentée par les vacanciers l'été, est l'une des plages surveillées de la station balnéaire de La Faute-sur-Mer. On peut y pratiquer, entre autres activités nautiques, le char à voile et la randonnée à travers le sentier côtier très apprécié des sportifs et des nombreux promeneurs qui bordent la plage.

Outre la préservation des espèces patrimoniales notoires comme le crapaud pélobate, la grenouille verte ou encore diverses espèces de chauve-souris, ainsi que de nombreuses espèces ornithologiques migratrices comme le Gravelot à collier interrompu, le courlis cendré ou l'avocette élégante, d'autres enjeux portent également sur les impacts liés au réchauffement climatique et à l'érosion du littoral.

L'opération de sensibilisation a pris forme à travers un cheminement à la rencontre des vacanciers, le long de la plage et sur le sentier côtier vers la Réserve naturelle de la Pointe d'Arçay, un site d'importance internationale pour les oiseaux migrateurs. La succession de divers stades d'évolution de dunes littorales et de dépressions humides forme une mosaïque très favorable à la biodiversité. L'enjeu majeur de la réserve est la conservation de l'évolution géomorphologique de cette flèche sableuse, de sa biodiversité tant faunistique que floristique, de son caractère de laboratoire « grandeur nature » et de vocation pédagogique.








Nathalie Franquet, Directrice Régionale Pays de la Loire de l'Office français de la biodiversité a profité de ce moment pour présenter l'organisation et les missions du nouvel établissement né le 1er janvier 2020 qui regroupe les agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Ce fut également l'occasion de présenter la partie marine du site, protégée par le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis qui fait partie des domaines sur lesquels intervient l'OFB. Pour cette opération de sensibilisation du grand public, Nathalie Franquet a accompagné les agents de terrain de l'OFB sur ce site exceptionnel aux côtés de l'ONF, du Conservatoire du Littoral et du maire de la Faute sur Mer.

L'OFB a profité de ce moment pour évoquer de manière plus large les enjeux de biodiversité propres aux Pays de la Loire tel que sa géologie exceptionnelle qui en fait un site en perpétuelle évolution et oblige à une protection des dunes très prisées par les touristes. La pointe d'Arçay est un site remarquable pour sa dynamique sédimentaire due aux apports importants de sédiments marins. La pointe de sable peut gagner chaque année plusieurs dizaines de mètres de longueur. Seul quelques rares sites au monde ont une telle dynamique, ce qui en fait un site exceptionnel. Il est envisagé à l'avenir de suivre le trait de côte à l'aide d'un drone.

L'OFB a également attiré l'attention sur la protection et la gestion du gravelot à collier interrompu. Un protocole de suivi de l'espèce a été renforcé durant le confinement et le déconfinement afin de récupérer des informations durant cette période particulière pour l'avifaune côtière et faire un point zéro. Ce petit limicole côtier niche en haut de plage, directement dans le sable ou les graviers avec lesquels il se confond. Il subit de plein fouet le dérangement et le piétinement des promeneurs, ainsi que les méfaits du nettoyage mécanique des plages.

De nombreux panneaux sont installés afin de sensibiliser les promeneurs aux gravelots et aux bons gestes pour éviter le dérangement en partenariat avec la Mairie de la Faute sur mer et la LPO.

Enfin, l'OFB a rappelé les bons gestes à adopter par tous en période estivale :

-  J'évite de me promener dans les dunes littorales qui abritent une grande diversité de flore et de faune
-  A la pêche à pied, je respecte les tailles minimales et les quantités de capture autorisées
-  Lors de mes sorties en mer, je préserve les herbiers indispensables à la vie marine
-  Je ne sors pas de l'eau les coquillages et je ne ramasse pas le bois flotté
-  Je reste discret pour ne pas perturber les animaux et les observe à bonne distance
-  Je ramasse et emporte avec moi mes déchets qui impactent de plein fouet la biodiversité
-  En forêt, je laisse le bois mort au sol, il abrite de nombreuses espèces



Vue aérienne de la pointe d'Arçay (© crt 85)

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.

Contacts Presse :

Contact OFB :

Florence Barreto

01 45 14 88 57

06 98 61 74 85

florence.barreto@ofb.gouv.fr

Agence Rumeur Publique :

01 55 74 84 91 - ofb@rumeurpublique.fr